

1871-1917

De la Commune de Paris à la révolution russe.

Chacun connaît l'anecdote, réelle ou supposée, mais significative et vraisemblable : soixante-treize jours après la prise du Palais d'Hiver, Lénine danse sur les ponts de la Néva car la révolution bolchevik a tenu un jour de plus que la Commune de Paris !

Lénine éprouvait beaucoup d'admiration pour les Communards et la classe ouvrière parisienne. En avril 1911, pour le quarantième anniversaire de la Commune, dans un article de la « Rabotchaïa Gazeta », il analyse l'événement, ses succès, ses insuffisances et les causes de son échec. Il conclut ainsi son article :

« Le souvenir des combattants de la Commune n'est pas seulement vénéré par les ouvriers français, il l'est par le prolétariat du monde entier. Car la Commune luttait non point pour quelque objectif local ou étroitement national, mais pour l'affranchissement de toute l'humanité laborieuse, de tous les humiliés, de tous les offensés. Combattante d'avant-garde de la révolution sociale, la Commune s'acquit des sympathies partout où le prolétariat souffre et lutte. Le tableau de sa vie et de sa mort, l'image du gouvernement ouvrier qui prit et garda pendant plus de deux mois la capitale du monde, le spectacle de la lutte héroïque du prolétariat et de ses souffrances après la défaite, tout cela a enflammé l'esprit de millions d'ouvriers, fait renaître leurs espoirs, et gagné leur sympathie au socialisme. Le grondement des canons de Paris a tiré de leur profond sommeil les couches les plus arriérées du prolétariat, et donné partout une impulsion nouvelle à la propagande révolutionnaire socialiste. C'est pourquoi l'œuvre de la Commune n'est pas mortelle, elle vit jusqu'à présent en chacun de nous.

La cause de la Commune est celle de la révolution sociale, celle de l'émancipation politique et économique totale des travailleurs, celle du prolétariat mondial. Et en ce sens, elle est immortelle ».

Pour plagier cette déclaration, on peut dire aujourd'hui que, malgré les insuffisances du « socialisme réel » et sa chute en 1989, soixante-douze ans après 1917, la révolution d'octobre, elle aussi, a tiré de leur plus profond sommeil les couches les plus arriérées du prolétariat, et donné une impulsion nouvelle à la propagande révolutionnaire.

Marx, Engels, Lénine, Bakounine et d'autres, ont beaucoup réfléchi, beaucoup écrit sur la Commune de Paris. A partir de cet événement, de son

échec, ils ont précisé leurs conceptions de questions essentielles, et parfois de façon divergente :

- comment réussir le passage du capitalisme au socialisme, et quel rôle pour un parti révolutionnaire dirigeant ?
- qu'est ce que la dictature du prolétariat ?
- quelle place pour l'Etat et comment obtenir son dépérissement ?

Je ne vais pas tenter de répondre à ces questions, cela nous entrainerait bien trop loin. Je me contenterai de rappeler quelques points.

Pourquoi l'échec ?

Les causes sont multiples, peut-être même, doit on considérer que la Commune de Paris ne pouvait pas réussir. Marx met en avant tout d'abord l'absence d'un parti révolutionnaire vraiment organisé et structuré. Il reproche aux Communards de faire preuve de mansuétude à l'égard de l'adversaire de classe, en ne marchant pas sur Versailles dès le 19 mars, et surtout en ne prenant pas le contrôle des réserves d'or de la banque de France.

En 1917, les Bolcheviks tirèrent les conséquences de ces faiblesses, comme de la terrible répression que subirent les Communards, répression d'une violence sans pareille jusqu'alors.

A propos de la notion de dictature du prolétariat, chacun a en mémoire la conclusion de l'introduction d'Engels à la réédition en 1885, de « La guerre civile en France » : *Le philistin social-démocrate a été récemment saisi d'une terreur salutaire en entendant prononcer le mot de dictature du prolétariat. Eh bien, Messieurs, voulez-vous savoir de quoi cette dictature a l'air ? Regardez la Commune de Paris. C'était la dictature du prolétariat.*

La question de l'Etat.

Pour Marx, l'Etat est l'instrument de domination d'une classe sur l'autre ; il n'est pas préalable ou extérieur à l'antagonisme de classes.

Les Communards mettent en cause l'Etat bourgeois qui, à l'époque en France et ailleurs, jouait un rôle essentiellement répressif : police, armée, justice, sans oublier la collecte de l'impôt.

Ils proclament la séparation de l'église et de l'Etat, la révocabilité des élus, la fin des armées permanentes, l'élection de tous les fonctionnaires et la limitation de leurs traitements...

Lénine dans *l'Etat et la Révolution* analyse cet aspect des choses.

J'ai fait le choix de m'arrêter sur un point particulier mais pourtant essentiel : **la question de l'enseignement.** Comment construire un enseignement

vraiment démocratique et populaire? Je ne m'aventurerai pas dans le domaine de la pédagogie, mais plutôt dans celui des structures et des matières enseignées.

Le choix d'organiser une école ouverte à tous et toutes a déjà été mis en avant par les philosophes des Lumières. Pendant la Révolution, deux projets sont avancés et discutés. D'abord celui de Condorcet, au printemps 1792, mais surtout celui de Lepeletier de Saint Fargeau, aristocrate mais fervent Montagnard. Il propose la mise en place d'écoles laïques gratuites et obligatoires pour garçons et filles de cinq à onze ou douze ans. Les enfants seraient accueillis en internat dans des « *maisons d'éducation nationales* », le tout financé par un impôt spécial. Lepeletier assassiné en janvier 93, n'eut pas la possibilité de défendre son projet devant la Convention. Ce projet, édulcoré dès avant thermidor, disparut avec la chute de Robespierre.

En 1848, Hyppolite Carnot fils de Lazare et père de Sadi, avait proposé un projet de démocratisation qui fut abandonné après les journées de juin 1848.

En 1870, malgré la loi Guizot de 1833, qui prévoit l'ouverture d'au moins une école par commune, l'analphabétisme reste largement répandu, Il frappe peut-être un tiers des hommes et certainement un pourcentage bien plus élevé de femmes. De plus, l'enseignement est largement dominé par l'église catholique.

Les projets et réalisations de la Commune.

Elle propose une réforme radicale. Il ne s'agit pas d'alphabétiser le peuple à minima, dans le but de fournir au capitalisme la main d'œuvre compétente dont il a besoin pour accroître ses profits ; il s'agit bien, par l'**école laïque et intégrale**, de « **donner à tout Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes comme homme, citoyen citoyens et travailleur** ». *Journal officiel 20 avril 1871*

Remarque : si les décisions finales sont prises par la Commune et la commission de l'enseignement, présidée par Vaillant, une multitude d'idées et d'initiatives partent de la base : sociétés populaires, associations diverses, sections de l'Internationale, arrondissements,

L'école doit être laïque: la Commune, par un décret du 3 avril, proclame la séparation de l'église et de l'Etat, la suppression du budget des cultes, retire aux congrégations religieuses le droit d'enseigner, et nationalise leurs biens.

Mais la laïcité n'est pas garante d'une école démocratique.

L'école doit être intégrale : elle est obligatoire pour les filles et garçons de cinq à douze ans, mais dans des écoles séparées, sans mixité ; elle est gratuite, y compris les fournitures scolaires. Dans cette école intégrale, les enseignants doivent employer « *la méthode expérimentale ou scientifique, celle qui part toujours de l'observation des faits, qu'elle qu'en soit la nature : physiques, moraux, intellectuels* ». (Délégués à l'instruction du XVIIème arrondissement)

A partir de douze ans les garçons et les filles peuvent accéder, sur concours, à une l'école **professionnelle ou école atelier, pour deux ou trois ans**. Cet enseignement aussi est gratuit. Il comprend une partie professionnelle et un enseignement général, avec éducation artistique et gymnastique.

Les concepteurs de ce projet, fidèles en cela à l'esprit de la Commune, premier gouvernement ouvrier, exaltent le travail et rejettent l'enseignement traditionnel, qui inculquait aux uns « l'esprit de domination » et aux autres « l'esprit de servitude » et parfois ne formait que des « Cicéron de pacotille ». On pense à Vallès et à sa dédicace de *Le Bachelier* : « *A ceux qui nourris de grec et de latin sont morts de faim* ». Il faut supprimer le décalage entre travail intellectuel et travail manuel et mettre l'accent sur l'enseignement scientifique.

La Commune s'intéresse aussi au sort des bébés et de leur mère, en proposant une espèce de congé de maternité, afin que les mères puissent allaiter leur enfant, et en prévoyant la création de crèches.

Elle propose aussi une éducation populaire pour les adultes.

Faute de temps ces avancées n'ont pu se concrétiser comme n'a pu être discutée la réforme des lycées et universités.

N'oublions pas que les lois Ferry, une décennie plus tard, ne prévoient l'obligation et la gratuité que pour la seule voie de l'enseignement primaire, qui conduit au certificat d'étude et éventuellement au brevet. La voie de l'enseignement secondaire, qui conduit au baccalauréat et à l'université est payante, et le restera jusqu'aux années 30. Quant au collège unique, il faudra attendre 1974.

En 1917, les Bolcheviks sont face à un problème équivalent mais plus lourd : l'analphabétisme est plus fort en Russie que dans la France de 1870. Ils sont confrontés eux-aussi à la guerre civile et à la guerre étrangère, et il leur faut, eux aussi, liquider l'analphabétisme, et organiser un enseignement démocratique.

Dès décembre 1917, le nouveau pouvoir proclame l'obligation d'apprendre à lire et écrire, puis impose aux personnes cultivées « *d'instruire plusieurs illettrés* ». L'Armée Rouge devient un immense lieu d'alphabétisation. Parfois ses soldats, retournés dans leur région d'origine, essaieront de communiquer

autour d'eux le peu de savoir acquis. On pense bien sûr à la nouvelle de Tchinghiz Aïtmatov, et au film « *Le premier maître* » qui en a été tiré.

Le décret du 7 octobre 1918 organise le nouveau système d'enseignement. Il prévoit un enseignement laïque bien sûr, unique, obligatoire, gratuit et mixte, de huit à dix-sept ans.

L'enseignement sera général et polytechnique. Il s'agit, là aussi, de former des citoyens et des producteurs.

La loi du 26 décembre 1919 prévoit que toute la population illettrée, de huit à cinquante ans, doit suivre des cours d'alphabétisation. Les ouvriers disposent de deux heures de cours par jour, prises sur le temps de travail, et payées. En même temps, les universités ouvrières offrent à des personnes sans formation initiale l'accès à l'enseignement supérieur.

Conclusion.

Ainsi, la Commune de Paris et la Révolution de 1917, visant le même but, ont utilisé des instruments voisins pour l'atteindre.

Nous ne sommes plus dans la France de 1871, ni dans la Russie de 1917, pourtant, malgré les évolutions acquises par les luttes, malgré une législation qui, en apparence, assure l'égalité devant la formation, une véritable démocratisation de l'enseignement est encore à conquérir.

Robert Malcles ANC

Sources : Différents documents et plus particulièrement : La Commune de Paris et la démocratisation de l'école : S. Froumov, Editions du Progrès, Moscou 1957.